



PRÉFET DE LA LOIRE

PRÉFECTURE
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ
Bureau de l'Immigration

Délivrance des titres de voyage

Téléphone : 04 77 48 48 98 (mardi et mercredi)

**DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE
POUR REFUGIE : ENFANT MINEUR**

NOM de l'enfant :			
PRENOMS de l'enfant :			
Né (e) le :		À : ville de naissance	
Pays de naissance :		NATIONALITE :	
Nom du père :			
Nom de la mère :			
Titulaire du DCEM ou du TIR n°:			
Délivrée le :		Par :	
Et valable du :		Au :	
Résidant à (adresse exacte) :			
Téléphone :		Mail :	
SIGNALEMENT : Couleur des yeux :		Taille : m cms	
Signes particuliers :		Signature de l'enfant :	
Je soussigné : nom et prénom du père :			
Titulaire du titre de séjour n°		Délivré le :	
Par:		Et valable du au	

et

Je soussignée : nom et prénom de la mère :			
Titulaire du titre de séjour n°		Délivré le :	
Par:		Et valable du au	
sollicite la délivrance d'un titre de voyage pour réfugié pour mon enfant :			
Nom de l'enfant :			

Prénom de l'enfant :

Fait à :		Le :	
Signature du père qui certifie exercer l'autorité parentale		Signature de la mère qui certifie exercer l'autorité parentale	

**DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE
POUR REFUGIE : ENFANT MINEUR**

1°) Pièces à fournir :

Pour une première demande ou le renouvellement d'un titre de voyage pour enfant mineur réfugié, vous devez produire les documents suivants :

- formulaire de demande de titre de voyage complété et signé **par les 2 parents**
- photocopie des titres de séjour en cours de validité des parents **délivrés par la Préfecture de la Loire**
- photocopie du DCEM ou du TIR si le mineur en est titulaire
- Justificatif de domicile des parents :
 - photocopie d'une quittance électricité ou gaz ou loyer ou téléphone fixe de moins de 3 mois
 - si vous êtes hébergé(e) : certificat d'hébergement de moins de 3 mois, photocopie d'une quittance électricité ou gaz ou loyer ou téléphone fixe et photocopie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour de l'hébergeant
- 2 photographies d'identité récentes (format 3,5X4,5 cm), de face, tête nue et parfaitement ressemblantes, réalisées par un photographe professionnel ou une cabine agréée
- un certificat de naissance délivré par l' OFPRA ou par la mairie si l'enfant est né en France
- un certificat administratif de l' OFPRA attestant que l'enfant est sous protection de l' OFPRA . Si vous ne détenez pas ce certificat, vous devez vous rapprocher des services de l' OFPRA pour le solliciter.
- en cas de perte ou de vol, remise d'une déclaration officielle

2° Dépôt :

Après avoir constitué votre dossier, vous voudrez bien le renvoyer par courrier **et uniquement par courrier** à l'adresse suivante :

**PREFECTURE DE LA LOIRE
BUREAU DE L'IMMIGRATION
Délivrance des Titres de Voyage
2, rue Charles de Gaulle
42022 ST ETIENNE Cedex 1**

Seuls les dossiers complets seront traités, **tout dossier incomplet vous sera restitué.**

3°) Retrait des titres d'identité et de voyage :

Lorsque votre titre d'identité et de voyage sera disponible, **vous serez informé par SMS.**

**Il est inutile de vous déplacer en Préfecture
avant d'avoir reçu ce message.**

NE JOIGNEZ PAS DE TIMBRES FISCAUX A VOTRE DOSSIER